

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines' The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive : vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épouse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan

Rebecca Paule Jacqueline DO

Doctorante,

UFR Criminologie,

Université Félix Houphouët-Boigny,

Email : dorebecca87@gmail.com

&

Diescieu Aubin Sylvère KAZON

Maître de Conférences,

UFR Criminologie,

Université Félix Houphouët Boigny,

Email : diescieu75@gmail.com

Date de soumission : 19-03-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

L'objectif de cette étude est de montrer en quoi l'abandon familial engendre les pratiques sexuelles chez des détenu/e(s) au Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA). Une méthodologie a donc été utilisée pour atteindre cet objectif. A l'aide d'une étude documentaire, d'une observation directe non participante et d'un entretien semi-directif individuel, nous avons recueilli les données. La méthode d'analyse des données utilisées est la méthode d'analyse qualitative. Les résultats obtenus montrent que l'abandon familial au travers d'un manque de soutiens financier, matériel, psychologique et moral conduit plusieurs détenus à l'adoption des pratiques sexuelles notamment la masturbation en duo, le lesbianisme, la sodomie et l'hétérosexualité.

Mots clés : Abandon familial, comportements sexuels, détenu, pôle pénitentiaire, Abidjan

Family abandonment and sexual practices among inmates at the Abidjan prison complex

Summarized

The objective of this study is to demonstrate how family abandonment leads to sexual practices among inmates at the Abidjan Penitentiary Center (PPA). A specific methodology was used to achieve this objective. Data was collected through a documentary review, direct non-participant observation, and individual semi-structured interviews. The data analysis method employed was qualitative. The results obtained demonstrate that family abandonment, through a lack of financial, material, psychological, and moral support, leads several inmates to adopt sexual practices, including masturbation, lesbianism, sodomy, and heterosexuality.

Key words: Family abandonment, sexual behavior, detainee, prison unit, Abidjan



Introduction

La sexualité, considérée comme un besoin physiologique est nécessaire pour tout être humain en vue d'une bonne stabilité physique, émotionnelle et psychologique. C'est pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé en 2002 a reconnu l'accès à l'intimité et le droit à la sexualité comme un droit de l'homme » (C. Maylea, 2019 cité par I. Saidi et al. 2021 : 3). Cependant, malgré l'importance de la sexualité dans la vie de l'être humain, elle est tout de même interdite dans les lieux de détention. Malgré cette interdiction, plusieurs études montrent que les détenus tant les femmes que les hommes s'adonnent à diverses pratiques sexuelles. Prenons le cas de l'étude de G. Ricordeau (2008 : 35) qui fait cas des « bébés parloirs », ces enfants qui naissent chaque année en prison. Elle poursuit en mentionnant que tant dans les établissements pénitentiaires masculin que féminin, les pratiques hétérosexuelles, dans les parloirs sont tolérées par les agents pénitentiaires. Plusieurs études notent également qu'un détenu américain sur cinq serait soumis par ses pairs à diverses pressions pour se livrer à des actes sexuels et un sur dix serait victime de viol et 25% des prisonniers australiens âgés de 18 à 25 ans ont déclaré avoir été agressés sexuellement (E. Josse, 2013 : 3). En Afrique, 94-99% des détenus pratiquent l'homosexualité (O. Ouédraogo et al. 2015 : 750). Pour ce qui des femmes ces auteurs montrent que dans une prison pour femmes au Mali, 31% des femmes pratiquent l'homosexualité pendant la détention, un pourcentage relativement faible par rapport à celui des hommes. De même, dans d'autres prisons, les mariages homosexuels se faisaient couramment.

Pour comprendre les raisons qui favorisent les pratiques sexuelles chez des détenus, nous nous sommes référés à plusieurs écrits. Au Burkina-Faso, O. Ouédraogo et al. (2015 : 753) parlent de vulnérabilité socio-économique. Ils montrent que ce sont les détenus les plus défavorisés, les plus pauvres qui peuvent être amenés à se prostituer pour leur survie. A. Kudat (2006 cité par O. Ouédraogo et al. 2015 : 753) aborde dans le même sens en disant que les détenus hommes ont recours à la prostitution comme moyen de survie car ils se servent des rapports sexuels plus ou moins consentis en échange de nourriture ou d'articles de première nécessité (savon, habit, chaussure). Pour aller dans le même sens, l'étude menée par ONUSIDA (2007 : 16) révèle que certains détenus ont recours aux rapports homosexuels sans protection adéquate pour obtenir des articles de première nécessité. Ces détenus ont été qualifiés par certains auteurs comme étant des vulnérables. Au-delà de la vulnérabilité socio-économique, E. Josse (2013 : 2) montre qu'en prison, les violences verbales, physiques et sexuelles commises sur autrui permettent de structurer les relations entre les détenus ainsi qu'à faire la répartition du pouvoir entre eux. Pour

l'auteur, les détenus qui vont mieux résister deviendront des leaders par contre pour ceux qui ne pourront pas résister deviendront des subordonnés au plan physique, mental, financier et/ou sexuel. Également, des chercheurs comme A. François (2015 : 11) ont recours au modèle de grandes privations développé par Sykes (1958) pour expliquer les facteurs qui expliquent la sexualité en prison. En effet, ce modèle stipule que la privation sexuelle est considérée par les détenus comme la plus grande des privations. Elle engendre donc chez le détenu un sentiment de frustration. Ainsi le détenu en voulant s'adapter suit plusieurs trajectoires en ayant recours à la masturbation et à l'homosexualité.

Il ressort de ces travaux, que la sexualité sous toutes ses formes est pratiquée par les détenus tant en détention masculine que féminine. Cependant, plusieurs facteurs rendent compte de ces pratiques. Certains ont fait cas de la vulnérabilité socio-économique, d'autres par contre ont mis en lien le contexte de privation sexuelle, le besoin d'affirmation et la structuration des relations. De même que ces prisons, les pratiques sexuelles existent dans les lieux de détention de Côte d'Ivoire notamment la masturbation, l'homosexualité et l'hétérosexualité. Bien qu'il existe une multitude de facteurs qui rendent compte de ces pratiques, nous avons décidé de nous focaliser sur l'abandon familial. A travers le sujet suivant : « l'abandon familial et pratiques sexuelles chez des détenus au Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA) », l'objectif général de cette étude est de montrer en quoi l'abandon familial engendre les pratiques sexuelles chez des détenus au PPA. Ce travail de recherche est alors soutenu par la théorie de la vulnérabilité carcérale dont les tenants sont G. De Araujo et al. (2013 : 1) et met relief la notion de la fragilité personnelle, psychique, sociale et identitaire, marquée par un sentiment de détresse. Les hypothèses formulées sont les suivantes : le manque de soutien financier, matériel, psychologique et moral engendre le passage à l'acte sexuel chez des détenus au PPA.

1. Méthodologie

Nous avons tout d'abord décrit le site de l'étude, la populations et l'échantillon d'étude. Enfin présenter les techniques de recueil des données et la méthode d'analyse des données.

1.1. Site, population et échantillon d'étude

Cette étude s'est déroulée au Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA), anciennement appelé Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). Pour rendre effectif sa création, son organisation et son fonctionnement, il est régi par l'arrêté n° 209 du 18 août 2023. Autrefois composé de cinq (05) bâtiments, il regroupe aujourd'hui en sein cinq (05) prisons notamment la maison d'arrêt d'Abidjan (ex bâtiment A), la maison de correction d'Abidjan (ex bâtiment B), la maison pénale d'Abidjan (ex bâtiment C), la maison d'arrêt et de correction pour hommes d'Abidjan

(ex bâtiment des assimilés) et la maison d'arrêt et de correction pour femmes (ex bâtiment des femmes et des mineurs).

Pour cette étude, nous avons interrogé deux (02) catégories sociales notamment les détenu/e(s) et le personnel du PPA. Elles ont été interrogées pour connaître non seulement les aspects qui entrent en ligne de compte de l'abandon familial et susceptible de conduire aux pratiques sexuelles mais également les différentes pratiques sexuelles dont ont recours ces détenus vulnérables.

Pour constituer l'échantillon d'étude, nous avons fait part de notre projet à un détenu. Il nous a par la suite emmené une liste de dix (10) détenus qui s'adonnent à la sexualité en prison. Parmi les dix (10) détenus, nous avons effectivement travaillé avec deux (02) détenus parce que les huit (08) autres étaient beaucoup hésitant. Les deux (02) détenus de départ ont sélectionné plusieurs autres détenus selon les critères que nous leur avons donnés. A travers la méthode d'échantillonnage non probabiliste et plus précisément par la technique boule de neige, nous avons interrogé dix (10) détenus pratiquant la sodomie passive et cinq (05) détenus pratiquant la sodomie active. En ce qui concerne les femmes détenues, nous avons procédé de la même manière. Ce qui nous a permis d'interroger cinq (05) détenues pratiquant le lesbianisme, cinq (05) détenues pratiquant l'hétérosexualité et cinq (05) détenues pratiquant la masturbation en duo. Au total, nous avons interrogé trente (30) détenu/e(s) impliqués dans la sexualité au PPA. Il faut dire qu'un consentement éclairé figurant les éléments suivants le sujet de l'étude, l'objectif de l'étude, la liberté de participation et la confidentialité des participants et des résultats a été administré à chaque participant. Ainsi sur cinquante détenu/e(s) que nous avons reçu au bureau du service socioéducatif, ce sont les trente (30) qui ont décidé de participer à l'étude en répondant à nos questions. La taille de l'échantillon paraît peu mais est représentative car nous avons pu obtenir les informations dont nous souhaitons. Pour le personnel pénitentiaire, nous nous sommes limitées qu'à deux (02) Sous-régisseurs et deux (02) responsables du service socio-éducatif. Les différents agents que nous avons voulu interroger ont posé le souci de temps et d'autres nous ont référés vers leurs différents responsables. Au total donc, l'échantillon se compose de trente-quatre (34) personnes.

1.2. Technique de recueil et méthode d'analyse des données

L'étude étant qualitative, pour recueillir les données, nous avons eu recours à une observation directe non participante et à un entretien individuel semi-directif. Pour les entretiens, nous avons administré un guide d'entretien à tous les enquêtés portant sur les thématiques suivantes : l'abandon familial et les pratiques sexuelles. Spécifiquement, nous nous sommes entretenues



sur les sous-thèmes suivants : description de l'environnement carcéral, les conditions de détention, l'impact de l'abandon familial sur le détenu et les différentes pratiques sexuelles qui en découlent. Les aspects qui revenaient le plus souvent dans le discours des enquêtés sont : absence d'argent, difficultés carcérales, situation financière précaire, absence parentale, difficultés pour faire face aux dépenses carcérales. Nous précisons que cette étude est une étude exploratoire et que les résultats ne sont pas généralisables. En ce qui concerne la méthode d'analyse des données, nous avons eu recours à la méthode d'analyse qualitative à travers l'analyse et l'interprétation des discours ou verbatim.

2. Resultats et discussion

Les différents éléments que nous allons développer dans cette partie est l'abandon familial et les pratiques sexuelles chez des détenu/e(s) au PPA.

2.1. Abandon familial

L'abandon familial englobe deux (02) aspects : le manque de soutien financier, matériel et le manque de soutien psychologique et moral.

2.1.1. Manque de soutien financier et matériel

A travers les entretiens que nous avons mené avec les trente (30) détenus, il ressort des difficultés majeures au niveau des conditions de détention. Le manque de soutien financier et matériel est perçu au niveau de l'alimentation, l'hébergement, dépenses carcérales, des soins médicaux.

L'alimentation au PPA est décriée par tous comme étant mauvaise et insuffisante. Décrite par les détenus comme étant sale, plusieurs détenus notamment les assimilés¹ évitent toute consommation. Ce qui oblige les détenus à participer financièrement à leur alimentation. En période des visites, plusieurs familles présentes soutiennent le détenu en lui apportant de la nourriture déjà préparée en quantité ou des condiments qui lui permettront de préparer sa nourriture en cellule. Cependant, les détenus que nous avons interrogés, abandonnés par leur famille ne bénéficient pas de ce privilège. Il se trouve alors que ces détenus restent pratiquement des jours sans alimenter le temps d'attendre de recevoir leur ration alimentaire journalière. Contrairement aux hommes, les femmes détenues sont les plus affectées par cette insuffisance de nourriture. Elles reçoivent des vivres (un verre de riz, un poisson frais, de l'huile rouge, une petite quantité d'haricot) qui sont insuffisants pour tenir sur une semaine. Ces vivres qui sont

¹ Les assimilés sont des détenus aisés financièrement



censés tenir sur une semaine, ne font qu'une seule journée. Pour le reste des jours, chaque femme détenue est amenée à se prendre en charge elle-même. Selon la détenue N.G, 35 ans :

Depuis que je suis en prison cela fait exactement quatre ans je n'ai aucune visite et aucun soutien familial. C'est difficile au niveau de l'alimentation parce que les vivres qu'on nous donne finit la même journée. Plusieurs filles vivent l'abandon familial et cela a des répercussions sur la vie en prison.

Pour l'hébergement également, le détenu doit déboursier de l'argent pour avoir accès à une cellule. Sur les trente (30) détenu/e(s) interrogé(e)s, les dix (10) détenus qui sont sodomisés et les cinq (05) détenus qui sodomisent ont mentionné avoir eu des problèmes à accéder à une cellule parce qu'ils n'avaient pas de moyens financiers. Ce qui leur a valu un séjour pendant plusieurs mois au blindé. En effet, le blindé est une cellule de punition dont les conditions d'hébergement sont difficiles. L'un des enquêtés notamment le sodomite passif A.E, 24 ans a signifié ceci : « lorsque tu es incarcéré et que tu n'as pas de l'argent même ne ce reste que le minimum, tu vas vivre un enfer au blindé. Tu ne seras pas bien logé. Même ce sera difficile d'obtenir ta ration alimentaire. Souvent tu peux rester avec le même vêtement plusieurs mois ».

Pour ceux qui arrivent à accéder à une cellule, l'endroit de la cellule où ils sont logés du fait de l'absence de moyens financiers est comparé à un enfer. Ils ont surnommé cet endroit d'autoroute². Les conditions y sont déplorables. Selon G.T, 40 ans, « ayant mare de l'endroit où je dormais j'ai vu le chef de cellule pour me faire changer de place. Il m'a demandé la somme de 10 000 F CFA. Je ne pouvais pas payer donc j'ai accepté les conditions dans lesquelles j'étais logé ».

De plus, en ce qui concerne les dépenses, chaque détenu est tenu de payer une somme obligatoire chaque samedi pour l'entretien des bâtiments et cellules. Ce montant va de cent (100) à cinq mille (5000) F CFA. C'est ce qu'ils ont nommé le « baygon »³. Le non-paiement de ce montant donne droit à des sévères sanctions. Pour les détenus qui n'arrivent pas à payer leur droit de baygon s'exposent à des violences verbales et physiques les conduisant parfois à la mort. Ils dorment dans les toilettes et sont transférés dans d'autres cellules où les conditions sont plus catastrophiques. Ils sont rejetés de leur cellule respective, selon l'humeur des responsables de cellule, pour se retrouver dans la cellule des tchêpo⁴. Pour confirmer nos dires, l'enquêté T.E, 25 ans, un sodomite passif disait ceci :

Je n'arrivais pas à payer mon baygon qui coûtait 1000 FCFA. Donc j'ai été muté dans la cellule des tchêpo. Là-bas, j'étais victime de violences physiques

² L'autoroute c'est l'endroit le plus désagréable de la cellule. C'est le chemin qui mène aux toilettes.

³ Le baygon est une cotisation qui a été instaurée par un groupe de détenus pour le nettoyage des bâtiments et cellules.

⁴ La cellule des drogués qui agissent comme des fous



chaque jour. Depuis cinq ans je suis ici je n'ai jamais vu ni mon père ou ma mère venir me voir alors qu'ils savent que je suis ici. C'est compliqué ici sans argent. Les chefs nous traitent comme des animaux. Imagine donc si tu dois faire 10 ou 20 ans d'emprisonnement.

En ce qui concerne les soins de santé, les détenus ont mentionné une absence de médicaments au sein de la pharmacie raison pour laquelle après chaque consultation, une ordonnance est remise au détenu pour le paiement des médicaments à ses propres frais. Les évacuations sanitaires également sont faites avec l'accord des parents pour prendre en charge les dépenses. A ce sujet, lorsque nous avons interrogé le responsable du service socioéducatif, il a signifié ceci :

Auparavant, lorsqu'il y a une urgence qu'on doit évacuer un détenu on appelle les parents d'abord avant toute évacuation. Ils doivent en effet confirmer leur présence et s'engager à payer les frais de santé. S'ils ne répondent pas, on ne peut pas évacuer le détenu malgré l'urgence.

L'absence parental est véritablement un problème et plus de la moitié des détenus surtout les plus jeunes sont confrontés à cette triste réalité. Nous avons enregistré le témoignage d'un sodomite actif, 40 ans sur sa situation quand il a été incarcéré pour la fois à l'âge de 20 ans. Selon celui-ci,

J'ai été incarcéré la première fois à l'âge de 20 ans et je devais passer 02 ans en prison. Je n'ai jamais reçu la visite de ma mère parce qu'elle ne savait pas que j'étais en prison vu que je dormais dans la rue. Du fait de sa situation financière précaire, je n'ai pas voulu l'informer de ma présence en prison. Donc comme un grand garçon, je me débrouillais pour faire face à certaines dépenses.

Nous avons également recueilli le témoignage d'un sodomite passif T. Y, 25 ans qui signifiait ceci :

Si ton parent vient te voir pour la première et qu'il revient c'est qu'il a les moyens financiers et il t'aime vraiment. Pour nous qui avons des parents pauvres, quand ils viennent, ce n'est pas évident de les revoir une deuxième fois parce que les gardes pénitentiaires les fatiguent beaucoup. Ce qui fait que plusieurs parents de détenus ne viennent pas voir leurs enfants.

Comme ces deux (02) témoignages, deux (02) autres détenus ont signifié que plusieurs parents ne sont jamais venus rendre visite à leurs enfants. Selon ces détenus, ces conditions difficiles d'incarcération peuvent être atténuées par la présence des parents. En effet, le coût de la vie au PPA est énorme car il y a d'énormes difficultés. En nous référant aux propos du détenu S.E, 40 ans, « plusieurs détenus souffrent énormément parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour faire face aux nombreuses dépenses liées à l'alimentation, aux soins de santé, à l'achat du baygon et à l'hébergement ». Ces difficultés carcérales que vivent des détenus sont en majeure partie causées par l'abandon familial d'où par l'absence de soutien financier.



2.1.2. Manque de soutien moral et psychologique

En milieu carcéral, les conditions d'incarcération, la connaissance d'un nouveau milieu de vie plein de tristesse, de stress, d'anxiété et de peur nécessite impérativement la présence d'un soutien psychologique et moral. Confronté à un milieu contraignant, les parents ou les proches des détenus doivent les soutenir tant financièrement que psychologiquement. Selon les enquêtés, les détenus qui reçoivent de la visite régulièrement sont toujours de bonne humeur, ils ont moins de problèmes psychologiques et s'adaptent facilement au milieu. Contrairement à ceux qui ne reçoivent aucune visite. Plusieurs troubles ont été relevés par les enquêtés notamment la violence, la colère, les bagarres surtout en détention féminine. Selon la détenue E.T, 40 ans :

C'est difficile parce que tu n'as aucune nouvelle de ta famille. Donc il y a des jours ce n'est que la violence, les bagarres, les injures entre détenues. Quand tu observes bien, c'est des troubles psychologiques que plusieurs manifestent. C'est pourquoi, souvent tu vas entendre mon kaba⁵ est monté et si tu observes encore tu verras que jusqu'à ce que la nuit tombe, cette détenue va forcément se battre avec une autre détenue.

La présence physique ou le soutien d'un proche est important pour un bon état psychologique et moral du détenu. La présence familiale est nécessaire surtout pour les détenus d'un jeune âge se retrouvant non seulement avec les adultes et dans les conditions difficiles. En l'absence de soutien psychologique et moral, des détenus sont obligés de tisser des liens avec d'autres détenus qui deviennent pour eux des substituts parentaux, qui ne sont pas parfois des modèles. C'est une réalité en prison et c'est pour cela le service socioéducatif mène des combats pour réconcilier les parents et leurs enfants. Mais, ces efforts sont menés en vain car plusieurs parents ont signifié qu'ils sont fatigués et qu'ils ne veulent plus voir la présence de ces agents chez eux. Ainsi, l'absence familiale met ces détenus dans un dénuement total, une souffrance accrue. Ne pas recevoir de visite familiale pendant le nombre d'années d'incarcération met le détenu dans une extrême vulnérabilité, le conduisant à s'attacher à des détenu/e(s) qu'ils considèrent désormais comme leur parent. Cependant, cet attachement n'est pas sans conséquences pour ce groupe de détenus. Cette vulnérabilité les conduit à pratiquer diverses pratiques sexuelles en vue de combler leurs différents besoins.

⁵ C'est-à-dire sa prison est montée donc elle est de mauvaise humeur



2.2. Pratiques sexuelles chez des détenu/e(s)

L'abandon familial, se manifestant par un manque de soutien financier, psychologique et moral emmène les détenus à pratiquer diverses pratiques sexuelles notamment la masturbation en duo, l'hétérosexualité, le lesbianisme et la sodomie.

2.2.1. Masturbation en duo et l'hétérosexualité

La masturbation en duo est une pratique sexuelle récurrente en détention féminine. Elle est pratiquée par le couple détenu homme/détenue femme. Les femmes détenues acceptent d'exercer cette pratique pour recevoir des compensations financières venant de leurs partenaires. A l'aide d'un téléphone portable android, ils émettent un appel via Whatsapp afin de pouvoir réaliser la pratique. Contrairement aux hommes qui cherchent à satisfaire leur désir sexuel, les femmes détenues le font en échange d'une somme d'argent. Cet argent selon les cinq (05) détenues qui la pratiquent leur permet de réaliser plusieurs dépenses en prison. Ainsi selon la détenue J.I, 35 ans :

C'est difficile de vivre en prison sans l'aide parentale. Nous avons des besoins que nous devons combler et le plus important, c'est l'alimentation. L'abandon de la famille emmène plusieurs d'entre nous à accepter les désirs de nos prétendants détenus pour en retour recevoir de l'argent. Cet argent nous permet d'être à l'aise et de régler certaines dépenses sans contraintes.

Nous avons recueilli un autre témoignage de la détenue G.T, 38 ans qui disait ceci :

La vie en prison est très difficile donc quand une personne est incarcérée, elle a obligatoirement besoin du soutien de ses proches. Mais ce qu'on observe, c'est l'abandon de nos proches, nos maris. Pour surmonter cela, tu vas voir que plusieurs femmes détenues créent d'autres relations pour non seulement être adaptées psychologiquement mais surtout le plus important, c'est de recevoir de l'argent pour faire face aux besoins. C'est pourquoi, nous acceptons de nous masturber avec notre partenaire car tout cela produit de l'argent.

Les trois (03) autres détenues qui se livrent à la masturbation en duo ont noté qu'elles reçoivent de l'argent via Orange, MTN ou MOOV money. Selon celles-ci, elles se mettent en couple avec les détenus hommes qui ont un statut d'assimilés c'est-à-dire les détenus aisés financièrement. Donc elles sont obligées de satisfaire leurs désirs pour recevoir en retour une récompense financière. Le jeu dans cette pratique consiste à émettre un appel vidéo, se dire des mots doux pour préparer le terrain, lorsque l'excitation y est, les deux procèdent à la masturbation de leur partie intime : la femme (les seins et le clitoris) et l'homme (son pénis) jusqu'à la jouissance. Cette pratique peut se faire à n'importe quel moment parce qu'ils vivent généralement dans des cellules à effectif réduit. Donc toutes celles qui font la masturbation en duo sont exemptées de toutes souffrances et peuvent facilement répondre à leurs différents besoins.



En ce qui concerne l'hétérosexualité, c'est une pratique sexuelle qui s'effectue par les couples suivants : détenu homme/détenue femme. Les détenus hommes ont recours à cette pratique pour satisfaire leur désir sexuel. Contrairement à certaines détenues femmes qui le font comme une sorte de prostitution, recevoir de l'argent en retour. Selon celles-ci, cette pratique leur permet non seulement d'obtenir de l'argent mais l'échange téléphonique qu'elles entretiennent avec ces détenus leur permet d'être stable psychologiquement. De même, elles n'ont plus de difficultés à s'alimenter et elles reçoivent en permanence de l'argent pour régler d'autres besoins. Elles reçoivent tout ce dont elles ont besoin. Parmi les cinq (05) détenues pratiquant l'hétérosexualité, il y a une détenue qui a été livrée par son propre père et il n'est jamais allé la voir en prison. Pourtant, celle-ci a célébré son anniversaire à hauteur de cinq cent mille (500 000) F CFA et cela a été publié sur les réseaux sociaux. Selon les enquêtés, elle entretenait une relation avec un homme riche qui était incarcéré au bâtiment des assimilés. Nous avons également recueilli le témoignage de la détenue A.Z, 40 ans qui disait ceci :

Lorsque j'ai été incarcéré, mon mari est venu une seule fois et il n'est plus jamais repassé. Quand je l'appelle même il ne décroche pas. C'est comme cela j'ai fait la connaissance d'un détenu à l'église qui a manifesté ses sentiments. C'est vrai il n'a pas grande chose mais c'est moi qui prépare pour lui. Donc je n'ai aucun souci pour la nourriture et au niveau de l'argent ce qu'il me donne je prends.

C'est pareil avec les autres détenues interrogées. C'est pourquoi, elles ont surnommé ces détenus « *les cabachards* »⁶. Ce sont des détenus qui possèdent d'énormes moyens financiers. Leur aisance au niveau financier leur permet d'avoir des rapports sexuels avec les détenues femmes dans les bureaux de l'infirmerie. Les stratégies sont mises en place par les surveillantes qui facilitent la rencontre. Sans que les médecins ne soient informés, cette pratique se déroule dans leurs locaux sous la complicité de certains gardes pénitentiaires et des détenus infirmiers qui détiennent les clés des locaux. Elle se pratique donc les jours ouvrables vu que la détenue pour aller en consultation doit simuler une maladie pour obtenir un billet.

2.2.2. Lesbianisme et sodomie

Le lesbianisme est une pratique sexuelle qu'effectuent deux catégories de détenues femmes : il y a les détenues appelées les vieilles mères, les responsables de cellule ou les détenues assimilées et les détenues abandonnées par leur famille et qui sont en quête d'un bien-être social. La première catégorie de lesbiennes l'ont été généralement avant l'incarcération. Par contre, la deuxième catégorie a opté pour cette pratique pour des soucis financiers. C'est une

⁶ Cabachard signifie le mari de prison



forme de prostitution carcérale dont font recours ces détenus pour obtenir des compensations financières en retour. La détenue F.R, 25 ans nous a signifié ceci :

Quand on vient jeune en prison et nous n'avons pas de visite, c'est difficile. Donc on décide d'approcher les détenues assimilées pour effectuer leur corvée et c'est là qu'elles profitent lorsque nous sommes seules en cellule pour passer aux caresses. Au départ c'est difficile lorsque tu n'as fait ça mais après ça devient une habitude. Quand tu es auprès d'une vieille mère ou une responsable de cellule, tu n'as plus de soucis de nourriture et autres. Elles mettent tout à ta portée. Elles prennent leur plaisir et toi tu reçois une vie meilleure en retour. Ce qui fait qu'on ne ressent plus l'absence des parents.

Deux (02) cellules où le lesbianisme est pratiqué ont été mentionnées : il s'agit des cellules 12 et 14. Elles le font à n'importe quel moment. Pour confirmer, nous avons reçu le témoignage d'une détenue, A.Z 35 ans qui a été affectée dans une des cellules. Celle-ci, étant donné qu'elles sont entre femmes, avait l'habitude après son bain de rester nue et se pommader le corps. Le comportement d'A.Z étant répétitif, celui-ci était perçu par d'autres détenues de la cellule comme un signal. Un jour pendant la nuit, A.Z constate qu'une détenue est venue se coucher à côté d'elle et elle a commencé à la caresser. Celle-ci a sursauté et lui a demandé ce qu'elle faisait. Elle a répondu qu'elle pensait qu'A.Z était lesbienne vu qu'elle restait nue dans la cellule. Le lendemain, A.Z a demandé à quitter la cellule. Ce témoignage a été fait pour signifier que le lesbianisme est pratiqué dans ces deux cellules. Elles utilisent les sex-toys pour se satisfaire. Les détenues avec qui elles entretiennent des relations prennent bien soin d'elles car ce sont pour la plupart des responsables de cellules et elles ont des moyens financiers qui leur permettent d'obtenir ce qu'elles veulent.

Pour les détenus hommes, ils ont recours à la sodomie qui est une pratique sexuelle exercée par les hommes. Deux (02) acteurs interviennent dans la sodomie. Il y a tout d'abord les sodomites actifs, ce sont eux qui sodomisent c'est pourquoi ils sont considérés comme des hommes virils, puissants. Au PPA, ils ont tous des postes de responsabilité. Ils ont un âge compris entre 30 et plus et encourent une peine de 20 ans d'emprisonnement. Nous les avons interrogés parce qu'étant tous des récidivistes, ils ont été incarcérés pour la première fois lorsqu'ils étaient encore tout jeune. Abandonnés par leur famille, la sodomie passive leur a procuré de nombreux avantages dont l'acquisition d'un statut social au sein de la prison. Ce sont ces différents responsables qui sodomisent ceux que nous avons nommés de sodomites passifs. Les sodomites passifs sont effet, des détenus victimes d'abandon familial et dont l'âge varie entre 17 et 25 ans. En ce qui concerne les jeunes détenus, leur état de vulnérabilité tant en ce qui concerne l'âge que la situation socioéconomique les expose à la sodomie passive. Ce sont des proies faciles à conquérir. Pour faire face aux réalités carcérales et surmonter l'abandon familial, les dix (10)



sodomites passifs que nous avons interrogés ont dû s'adonner à la sodomie passive. Lors de l'interrogatoire, ils ont tous affirmé que par cette pratique, ils sont désormais bien alimentés, ils sont hébergés dans un bon endroit de la cellule, ils n'ont plus de contraintes quant à l'achat du baygon et reçoivent des portables, habits, chaussures et de l'argent. Ainsi, selon le sodomite passif O.O, 25 ans :

Lorsque tes parents t'abandonnent et tu viens dans un milieu où c'est le plus fort qui règne, tu es obligé de te chercher un protecteur. Celui qui va te donner l'affection, qui va s'occuper de toi comme s'il était ton parent. C'est dans ça plusieurs jeunes tombent dans ce piège. Celui qui t'aide n'est pas ton parent donc en retour ce que tu peux faire pour lui c'est d'accepter qu'il te sodomise. Si plusieurs parents venaient continuellement voir leurs enfants, je pense que la sodomie passive allait être moins pratiquée.

De même, le sodomite passif T.R, 22 ans disait ceci :

Quand je suis venu en prison, mes parents ne m'ont jamais rendu visite. C'était difficile et j'étais au blindé parce que je n'avais pas d'argent pour accéder à une cellule. J'ai fait un mois au blindé et par la suite un chef hygiène m'a fait sorti et m'a logé dans sa cellule. Je vendais pour lui et il s'occupait très bien de moi. Je dormais à côté de son badjô. Deux (02) semaines après, nous avons commencé à coucher ensemble et il m'a offert un portable, des nouveaux vêtements et des chaussures. Je gardais son argent et quand j'avais besoin de quelque chose, il me donnait aussitôt. Je ne pensais plus à mes parents car j'étais comblé. Les autres détenus m'enviaient parce que la souffrance avait pris fin. De plus, il assurait ma sécurité. J'étais très heureux.

Ces enfants dans ces situations terribles s'adonnent à la sodomie pour obtenir de meilleures conditions de vie. Ces substituts parentaux leur offrent alors leur soutien affectif, moral, psychologique et financière. Ils leur offrent également de la nourriture adéquate, des soins de santé, des vêtements et un bon hébergement. Ils contribuent à l'achat de leur droit de baygon qui s'effectue chaque samedi. L'impact que l'abandon familial engendre également est le vagabondage sexuel. Lorsque ces enfants acceptent les avances des sodomites actifs, certains ne se contentent plus d'un seul partenaire mais ils se retrouvent à entretenir des relations sexuelles avec plusieurs partenaires. C'est le cas du sodomite passif O.D, 25 ans qui a entretenu des relations sexuelles avec trois (03) partenaires parce que selon celui-ci, un seul partenaire ne pouvait pas régler toutes ses dépenses. Au moment de l'enquête, cet enquêté n'était plus un sodomite passif mais plutôt un sodomite actif et il entretenait des rapports sexuels avec trois (03) autres détenus. Nous voyons par-là l'importance de la présence de la famille auprès des détenus. Les jeunes arrivants en prison se livrent tout d'abord à la sodomie passive, comme ils encourent généralement de longues peines, lorsqu'ils grandissent et qu'ils ont un meilleur statut en prison, ils deviennent alors des sodomites actifs. Ils initient les enfants à la sexualité. Selon nos enquêtés, c'est une vengeance qu'ils manifestent car ceux-ci également ont été initiés.



Au sorti de cette étude, nous pouvons dire qu'au PPA, plusieurs détenus sont confrontés à un abandon familial. Ce qui a un impact tant au niveau financier, matériel, psychologique et moral et contribue au durcissement des conditions de détention. L'étude à montrer que ces détenus ont de véritables problèmes à s'alimenter, se soigner, accéder à une cellule. De même, ils rencontrent d'énormes difficultés pour régler leur droit de baygon qui s'effectue chaque samedi. Tant au niveau des femmes que des hommes, pour faire face à cette réalité, ils s'adonnent à des pratiques sexuelles notamment la masturbation en duo, la sodomie, le lesbianisme et l'hétérosexualité. En ayant recours à ces pratiques, ces détenus peuvent désormais obtenir une bonne alimentation, de l'argent, des habits. Pour confirmer ces résultats, nous nous appuyons sur l'étude de O. Ouédraogo et al. (2015 : 753), qui a abordé la question de la vulnérabilité socio-économique. Ces auteurs montrent que ce sont les détenus les plus défavorisés, les plus pauvres qui sont amenés à se prostituer pour leur survie. A. Kudat (2006 cité par O. Ouédraogo et al. 2015 : 753) aborde dans le même sens en disant que les détenus hommes ont recours à la prostitution comme moyen de survie car ils se servent des rapports sexuels plus ou moins consentis en échange de nourriture ou d'articles de première nécessité (savon, habit, chaussure). Pour aller dans le même sens, l'étude menée par ONUSIDA (2007 : 16) révèle que certains détenus ont recours aux rapports homosexuels sans protection adéquate pour obtenir des articles de première nécessité. Ces détenus ont été qualifiés par certains auteurs comme étant des vulnérables. Nous pouvons dire que ces résultats sont limités car ils ne montrent pas que ces détenus vulnérables sont victimes d'abandon familial contrairement à la nôtre qui met en relief l'abandon familial, qui se traduit tout d'abord par un manque de soutien financier, matériel, et enfin par un manque de soutien moral et psychologique. A la recherche donc de substituts parentaux, ces détenus ont recours à d'autres détenus qui leur offrent ce dont ils ont besoin en échange de pratiques sexuelles. Bien vrai que nous avons pu obtenir des informations, mais nous aurions voulu interroger plusieurs détenus qui sont confrontés à cette triste réalité afin de montrer à l'opinion public et aux dirigeants les conséquences découlent du fait que plusieurs détenus ne bénéficient pas du soutien familial pendant toute la durée de leur incarcération. Les résultats de cette étude pourront alors emmener les dirigeants pénitentiaires à travers le service socio-éducatif du PPA de mener de véritables actions auprès des parents de ces détenus, qui pourront non seulement être bénéfiques pour le détenu, la famille et la société toute entière.



Conclusion

L'objectif de cette étude était de montrer en quoi l'abandon familial engendre les pratiques sexuelles chez des détenus au PPA. Les hypothèses que nous avons formulées stipulent que le manque de soutien financier et moral face aux conditions de détention difficile entraîne les pratiques sexuelles chez des détenus au PPA. Au terme de cette étude, nous confirmons nos hypothèses. A travers cette étude, nous incitons toutes les autorités existantes au PPA à lutter contre l'abandon familial car ce phénomène met en mal la réinsertion sociale des détenus, qui est l'essence même ou la mission de l'administration pénitentiaire.

Références bibliographiques

JOSSE Evelyne, 2013, « Hommes victimes de violences sexuelles en prison ». https://www.resilience-psy.com/wp-content/uploads/2013/11/pdf_viol_sex_prison.pdf Consulté le 31 mars 2026 à 15h04mn.

KUDAT Ayse, 2006, *Males for sale*, Istanbul : Edition Dogan.

DE ARAUJO Garcia, BARROS Andrade & MOREIRA Batista, 2013, *La vulnérabilité dans un milieu carcéral*, Grammaires de la vulnérabilité.

FRANCOIS Axelle, 2015, *Etude sur la sexualité en milieu carcéral belge : de l'enfermement de la sexualité à la liberté d'adaptation des comportements sexuels*, Thèse de Doctorat à la faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie, Université de Liège, Belgique, 468 p.

MAYLEA Chris, 2019, « The capacity to consent to sex in mental health inpatient unit ». *Aust N Z J Psychiatry*, vol. 53, n°11, p.1070-9.

ONUSIDA, 2007, « VIH en prisons : possibilités d'intervention en Afrique subsaharienne ». https://www.unodc.org/documents/hiv-aids/publications/UNODC_UNAIDS_WB_2007_2007_HIV consulté le 23 décembre 2023

OUEDRAOGO Ousmane, GARANET Franck, SAWADOGO Simeon, MESENGE Christian, & SCHMID Jean-Baptiste Guiard, 2015, « La vulnérabilité des détenus hommes face au VIH/SIDA à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Santé publique*, vol.27, Edition S.F.S.P, p.749-756.

RICORDEAU Gwenola, 2008, « Les prisonniers ont-ils encore une sexualité ? », *Champ social* « *Le sociographe* », vol.3, n°27, p.32-42.

SAIDI Inès, SCHILS Gaëtan & SMITH Pierre, 2021, « La sexualité des personnes hospitalisées en services psychiatriques hospitaliers et le rôle des professionnels de la santé : une revue de cadrage internationale », *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, p.1-7.

SYKES Gresman, 1958, *The society of captives. A study of a maximum-security prison*, Princeton, Princeton University Press.